

L'INTERMÉDIAIRE

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

VOLUME 15, NUMÉRO 2

NOVEMBRE 2006

Depuis 35 ans au service
de ses membres

mot du
président



FRANÇOIS JEAN
Président-directeur général

Notre congrès des 28 et 29 septembre sur le thème « Être à la hauteur, une question d'attitude », qui s'est déroulé à Rimouski, aura sans aucun doute été à la hauteur des attentes des quelque 480 gestionnaires qui y ont participé. En effet, les commentaires reçus sont plus qu'élogieux. Les conférenciers, messieurs **Bernard Voyer** et **Michel Clair**, le docteur **Serge Marquis** ainsi que le **commandant Robert Piché**, ont grandement été appréciés. Par ailleurs, les retombées directes et indirectes de notre congrès dans la région se chiffrent à plus de 300 000 \$. Vous pouvez lire les nouvelles et voir plusieurs photos des différentes activités de ce congrès mémorable en pages 3, 4 et 5.

Tenu dans le cadre du congrès, le **Gala de remise du Prix d'Excellence 2006 de l'Association**, sous la **présidence d'honneur du recteur de l'université Laval, monsieur Michel Pigeon**, marquait le 20^e anniversaire de cet événement. Il aura permis de reconnaître 14 membres pour leur engagement envers leur profession, leur association et dans leur communauté. Vous

pouvez voir les photos des récipiendaires en pages 6 et 7.

L'**Assemblée générale annuelle 2006**, tenue le 28 septembre, a permis de faire rapport des multiples activités survenues au cours de l'année 2005-2006. Ce fut aussi l'occasion de souligner la croissance du membership qui a franchi le cap du 6000^e membre actif en avril dernier. Pour plus de détails, **consultez le rapport annuel joint** à cette édition de L'Intermédiaire.

L'Association a aussi souligné, lors de l'Assemblée générale annuelle, le départ de six membres du Conseil d'administration. Mesdames Lise Giroux et Lise Dicaire ont été promues cadre supérieur, monsieur Daniel Collin a obtenu un nouveau poste de cadre intermédiaire dans une autre région administrative et messieurs Normand Archambault, Luc Bourque et Clermont Dussault ont pris leur retraite.

À la suite de l'Assemblée générale annuelle, j'ai présenté conjointement avec monsieur Michel Desjardins, conseiller senior au Groupe Conseil CFC, **les faits saillants du positionnement et plan stratégique 2006-2010 de l'Association**. Cette démarche déterminera les priorités et les plans d'action qui en découleront au cours des quatre prochaines années. Je vous invite à découvrir ces faits saillants **en parcourant la brochure insérée dans cet envoi** qui a été réalisée en collaboration avec madame Hélène St-Pierre, consultante dans ce dossier.

Le dossier de l'équité salariale continue d'évoluer avec deux nouvelles : une bonne et une moins bonne.

La bonne nouvelle, c'est que les travaux du nouveau comité d'équité salariale se sont poursuivis cet automne et trois nouvelles rencontres de travail du comité sont prévues les 6 et 28 novembre ainsi que le 11 décembre. À ce jour, la volonté de mener l'exercice à terme semble manifeste pour chacune des parties qui s'y sont engagées. D'ailleurs, on peut lire dans le bulletin d'information sur l'équité salariale **L'Équité maintenant** produit récemment par le secrétariat du Conseil du trésor que « D'autres programmes d'équité salariale seront réalisés prochainement. Ainsi, près de 30 000 personnes sont visées. Il s'agit notamment des cadres de la fonction publique et du secteur parapublic, ainsi que des agents de la paix ».

La moins bonne nouvelle, c'est que le commissaire Jacques Daigle de la Commission des relations du travail (CRT) a rendu sa décision le 28 septembre 2006 à la suite de l'appel que l'AGESSS avait logé de la décision de la présidente de la Commission de l'équité salariale, madame Rosette Côté. Le commissaire Daigle rejette notre appel pour le motif que la Loi sur l'équité salariale a été modifiée le 25 mai 2006 et que ces modifications rendent caduques nos motifs. À nos yeux, il s'agit davantage d'une non-décision puisque la CRT évite ainsi de se prononcer sur la validité de l'appel dont nous l'avions saisie.

Afin de préserver vos droits et ne connaissant pas les résultats des travaux du nouveau comité d'équité salariale et tenant compte que nous avons des motifs sérieux qui, selon nous, justifient le recours à une requête en révision judiciaire devant la Cour supérieure du Québec, nous avons décidé de nous adresser à la Cour supérieure dans le but d'obtenir la cassation de la décision du Commissaire Daigle de la CRT.

À titre de président du Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite (RACAR), je présenterai, le 7 novembre 2006, **le mémoire du RACAR sur le Projet de loi 27 qui concerne la gouvernance de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)** devant la Commission des finances publiques de l'Assemblée Nationale du Québec.

Par ailleurs, je continue à participer aux travaux des comités mis sur pied par le MSSS pour réaliser la **mise à jour de la politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement**, de même que la **mise à jour de la planification de la main-d'œuvre du personnel d'encadrement** du réseau de la santé et des services sociaux. Ces travaux seront complétés d'ici la fin de l'année. Des suites en découleront dès 2007 et vous en serez informés.

suite page suivante

sommaire



1	Mot du président		
2	Mot du président (suite) Congrès 2006 – <i>Être à la hauteur...</i> Projet d'œuvres d'art corporatives		
3	4	5	Congrès 2006
6	7	Gala du Prix d'excellence 2006	
8	Assurances – <i>Tarification 2007</i>		
9	Chronique – <i>En cas de pandémie</i> Publicité – La Personnelle		
10	Publicité – Desjardins Sécurité financière Publicité – La Capitale		

L'ASSOCIATION A POUR MISSION DE :

1. représenter, promouvoir et défendre les intérêts et les droits des membres ;
2. consulter et tenir informés les membres en tout temps ;
3. influencer les acteurs en participant aux réflexions et débats concernant les principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux ;
4. contribuer au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion ;
5. valoriser l'excellence en gestion.



ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX

601, boul. Adoncour, bureau 201
Longueuil (Québec) J4G 2M6

Téléphone: 450 651-6000
Sans frais: 1 800 361-6526
Télécopieur: 450 651-9750

envoi poste publication
canadienne

numéro de convention
40051072

L'entente sur le renouvellement du contrat d'assurance avec la SSQ pour l'année 2007 est maintenant conclue et nous avons obtenu des résultats intéressants qui se traduisent par des primes stables. Découvrez les nouveaux taux applicables en page 8 présentés par madame Valérie Pepin, conseillère en relations du travail.

Comme vous le savez, le dossier de la pandémie appréhendée au Québec a nécessité de la part de tous les intervenants concernés beaucoup de travail dans l'élaboration des plans d'action. Le MSSS a aussi prévu certaines dispositions concernant la main-d'œuvre cadre. Je vous invite à lire l'analyse de notre nouvelle conseillère en relations du travail, madame Chantal Giasson, en page 9.

Au moment où vous lirez ces lignes, nous serons à quelques semaines de la période des Fêtes. Permettez-moi, au nom des membres du Conseil d'administration ainsi que de l'équipe de la permanence de l'Association, de vous offrir nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à vous ainsi qu'à vos proches.



François Jean, président-directeur général

« Être à la hauteur, une question d'attitude », un succès sur toute la ligne !



CATHERINE LAZURE
Agente au service de formation

Le dernier congrès de l'AGESSS, tenu à Rimouski, les 27, 28 et 29 septembre dernier, fut selon notre évaluation, un succès à plusieurs points de vue. D'abord, en terme de participation, plus de 480 membres étaient présents. Par ailleurs, nous avons pu recueillir 212 questionnaires d'évaluation, ce qui représente 44% des membres présents au congrès. Ainsi, nous avons pu tracer un portrait représentatif de l'appréciation de ce congrès.

Selon nos analyses, les membres ont particulièrement apprécié le choix des thèmes des conférences puisque 95 % de nos répondants ont considéré ceux-ci fort satisfaisants. Présentée par de nombreux conférenciers de renom, la thématique choisie; « Être à la hauteur une question d'attitude » a capté l'intérêt de l'auditoire. Aussi, plus de 87% des répondants se sont dit extrêmement satisfaits de l'organisation globale du congrès. De plus, la grande majorité a apprécié Rimouski, ville hôte du congrès. Quant au contenu des conférences, l'appréciation générale des membres est aussi positive, puisque 96 % d'entre eux se sont dits extrêmement satisfaits. En ce qui a trait au congrès dans son ensemble, la quasi-totalité des répondants se sont déclarés grandement satisfaits d'y avoir participé.

Parmi tous les commentaires reçus, en voici un révélateur: « Encore une fois, j'ai adoré le congrès. Je me sens énergisée et enthousiaste quand je retourne chez moi! Les conférenciers étaient extraordinaires... Excellente organisation! Je suis fière d'être membre de cette association qui regroupe des gens de grande qualité... Je trouve dans vos congrès des sources d'inspiration et la motivation pour continuer. Merci. »

Nous espérons que vous aurez le goût de participer en plus grand nombre encore au prochain congrès de l'Association en 2008, dans la belle ville de Saguenay dans la région du Saguenay Lac-Saint-Jean. Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre!

APERÇU DES RÉSULTATS

Éléments d'évaluation	Passable à satisfaisant	Très satisfaisant à excellent
Thème du congrès	5 %	95 %
Organisation du congrès	13 %	87 %
Choix de ville	4 %	96 %
Conférences	4 %	96 %
Ateliers	20 %	80 %
Satisfaction générale du congrès	5 %	95 %

Projet d'œuvres d'art corporatives

L'Association avait réalisé en 1995 un projet corporatif d'acquisition de peintures pour en tirer des sérigraphies qui serviraient à la reconnaissance des membres, partenaires et collaborateurs tout en faisant la promotion de l'Association.

L'inventaire comprenait alors un tirage autorisé limité à 125 coffrets de quatre sérigraphies de l'artiste peintre **Saint-Gilles** qui avait réalisé quatre tableaux représentant les saisons. Cet inventaire ayant été épuisé en 2005 et ne pouvant être renouvelé, le conseil d'administration a autorisé un nouveau projet couvrant la prochaine décennie.

Nous vous présentons les deux premières peintures dont nous avons tiré des giclées (procédé remplaçant la sérigraphie). Les membres du comité exécutif ont choisi les artistes et nous avons retenu la région berceau de l'Association (Mauricie et Centre-du-Québec) ainsi que la région du Bas-Saint-Laurent, hôtesse du Congrès 2006 tenu à Rimouski pour débiter ce projet.



Monsieur Raymond Caouette
qui a réalisé le tableau
« Les beaux dimanches
à Trois-Rivières ».



Et madame Ginette Caron
qui a réalisé le tableau
« Regard vers Kamouraska ».

Le prix de vente de l'œuvre d'art (giclée) encadré est de 175 \$. Nous vous invitons à voir ces œuvres en couleur en visitant le site Web de l'AGESSS à www.agesss.qc.ca

Si vous souhaitez acquérir pour vous-même ou pour en faire cadeau comme **marque de reconnaissance** à des membres qui se sont engagés au sein de l'AGESSS comme élu(e) au niveau des sections ou des régions, nous vous invitons à communiquer avec l'attachée d'administration à la direction générale de l'Association aux numéros: 450-651-6000 ou sans frais 1-800-361-6526 poste 2022.



L'INTERMÉDIAIRE

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

CONGRÈS 2006

Souper du Conseil d'administration avec le Comité organisateur



Lors du souper du Conseil d'administration avec le Comité organisateur du congrès, le mercredi 27 septembre, le président-directeur général, monsieur François Jean, en compagnie du vice-président monsieur Réjean Despins et de sa conjointe Clémence.

Ouverture du congrès et conférences du jeudi matin



Lors de l'ouverture du congrès, le jeudi 28 septembre, madame Lise Verreault, présidente-directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent s'adresse aux congressistes.



Le conférencier Bernard Voyer présente son tour du monde par les sommets, de la conquête des pôles et de l'ascension de l'Everest. À la suite de la conférence, monsieur Voyer a fait une séance de dédicaces de son nouveau livre Aniu, au grand plaisir des congressistes.



Le docteur Serge Marquis a relevé le défi et s'est montré à la hauteur en présentant sa conférence « Être à la hauteur, une expression qui suscite réflexion ».

Assemblée générale annuelle 2006



Le président-directeur général ouvre l'Assemblée générale annuelle.



Présentation des membres du Conseil d'administration, édition 2006-2007.



Présentation de l'équipe des employé(e)s de la permanence de l'Association.



CONGRÈS 2006

Hommage aux administrateurs sortants



Monsieur Normand Archambault



Monsieur Luc Bourque



Monsieur Daniel Collin



Madame Lise Dicaire



Monsieur Clermont Dusseault



Madame Lise Giroux

Présentation des résultats de la planification stratégique 2006-2010 de l'Association



Monsieur Michel Desjardins, du Group conseil CFC, présente les faits saillants du Positionnement et plan stratégique 2006-2010 de l'Association.

Soirée médiévale (suite)



Le sieur Cyr Dumas, en compagnie de sa dulcinée Céline.



Le chevalier cracheur de feu exerce son talent pour le moins impressionnant.



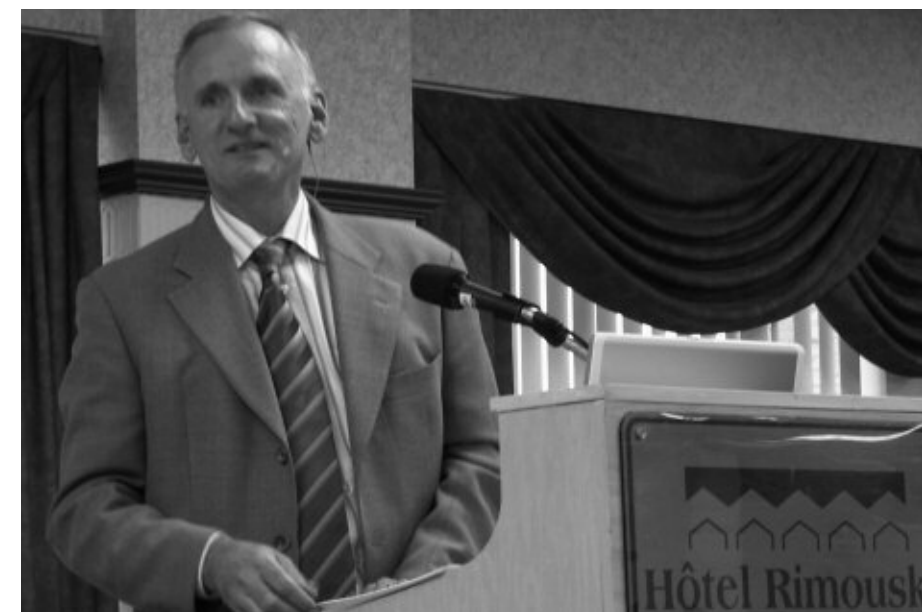
Deux gentes dames rayonnantes du comité organisateur du congrès, mesdames Lisette Rioux et Monique Saint-Laurent

Activité spéciale pour les retraités



Une première au congrès de l'Association : une rencontre spécialement organisée à l'intention des membres retraités a eu lieu le vendredi 29 septembre.

Conférences du vendredi après-midi

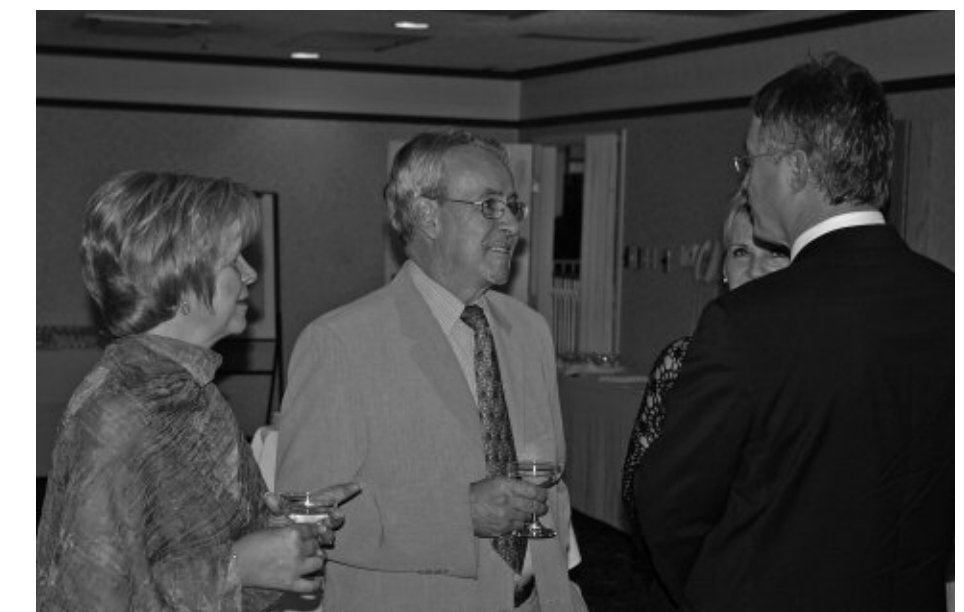


Les propos de monsieur Michel Clair, ex-président de la Commission Clair, ont vivement intéressé les congressistes alors qu'il les entretenait des impacts de la réforme sur le travail des gestionnaires : de nouveaux enjeux, défis et opportunités.

Coquetel



Lors de sa conférence « Quand l'impossible devient réalité », l'invité mystère, le commandant Robert Piché, a capté l'attention de l'auditoire. Il a présenté le récit extraordinaire de son geste alors qu'il a fait planer son avion Airbus en panne de carburant, réussissant un atterrissage d'urgence aux Açores et sauvant ainsi la vie de ses quelque 300 passagers et membres d'équipage. À la suite de la conférence, le commandant Piché a fait une séance de dédicaces, au grand plaisir des congressistes.



Le sous-ministre adjoint, monsieur Jacques Larouche accompagné de sa conjointe, discute avec le président de l'Association et madame Sylvie Jobin, membre du comité exécutif du conseil d'administration.

Soirée médiévale



La délégation de la région de l'Abitibi-Témiscamingue a revêtu ses plus beaux atours pour la soirée médiévale du jeudi 28 septembre.



La présidente de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, madame Lise Dicaire, chante en compagnie du président de la région du Bas-Saint-Laurent, monsieur Cyr Dumas, la chanson composée pour cette occasion par la délégation abitibienne.



Le président, monsieur François Jean, avec sa gente dame Madeleine.



Le comité organisateur du congrès, en compagnie du président et de sa conjointe, posent pour la postérité revêtus de leurs plus beaux atours !

GALA DU PRIX D'EXCELLENCE 2006

20^e ANNIVERSAIRE



Le maître de cérémonie et coordonnateur du Prix d'excellence, monsieur François Beauséjour, procède à l'ouverture du Gala.



Le président d'honneur du Prix d'excellence 2006, monsieur Michel Pigeon, recteur de l'Université Laval s'adresse aux convives.

Et les récipiendaires sont...

Le Prix d'excellence a pour objectif de reconnaître et de souligner, de façon spéciale, la contribution, la qualité de gestion et l'implication du gestionnaire dans son milieu et pour son Association. Félicitations à tous les récipiendaires qui sont en compagnie, sur chacune des photos, du recteur de l'Université Laval, monsieur Michel Pigeon, et du président-directeur général de l'Association, monsieur François Jean.



Monsieur Normand Lavoie, du CSSS de la Matapédia, région du Bas-Saint-Laurent (01)



Monsieur Mario Fortin, du CSSS de Chicoutimi, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)



Monsieur Roch Geoffroy, de l'Hôpital Laval, région de Québec (03)



Madame Joanne Lemyre, du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec (04)



Monsieur Clermont Dussault, du Centre jeunesse de l'Estrie, région de l'Estrie (05)



Madame Ginette Gaudreau-Huot, de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, région de Montréal (06)



Monsieur Michel Thivierge, du Centre hospitalier Pierre-Janet, région de l'Outaouais (07)



Madame Cécile Dicaire, du CSSS Les Aurores Boréales, région de l'Abitibi-Témiscamingue (08)



Madame France Gaudreau, du CSSS de la Haute-Gaspésie, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)



Madame Jocelyne Labrecque, du CSSS de Beauce, région Chaudières-Appalaches (12)



Madame Christine Filion, du Centre jeunesse de Laval, région de Laval (13)



Monsieur Jean Bonenfant, du CSSS du Sud de Lanaudière, région de Lanaudière (14)



Madame Marie-Pierre Fournier, du CSSS des Sommets, région des Laurentides (15)



Madame Louise Van Hove, du CSSS Haut-Richelieu-Rouville, région de la Montérégie (16)



Le recteur de l'Université Laval, monsieur Michel Pigeon, reçoit des mains du président-directeur général, monsieur François Jean, le Prix d'excellence 2006 de l'Association afin de reconnaître son engagement et celui de son institution à promouvoir l'excellence.



GALA DU PRIX D'EXCELLENCE 2006

20^e ANNIVERSAIRE



Œuvre d'art, remis aux 14 récipiendaires, intitulé « Le Vaisseau », réalisée par l'artiste-verrier Sylvie Bélanger.



Le président, au nom de l'Association, félicite les membres du comité organisateur et souligne leur travail en leur remettant un présent.



Les fiers récipiendaires du Prix d'excellence 2006 reçoivent de chaleureux applaudissements.





VALÉRIE PEPIN
Conseillère en relations du travail

TARIFICATION 2007 POUR LES ACTIFS

RÉGIME OBLIGATOIRE DE BASE D'ASSURANCE-ACCIDENT-MALADIE

La tarification est majorée de 1,4 % et un congé de prime équivalant à 15 % de la prime payée par le participant est accordé.

Nous vous présentons un tableau comparatif de la prime payable par le participant par période de 14 jours et du congé de primes applicables pour 2006 et 2007 :

Statut	En vigueur au 1 ^{er} janvier 2006			En vigueur au 1 ^{er} janvier 2007		
	Employé	Congé de prime	Total de la prime payable	Employé	Congé de prime	Total de la prime payable
Individuel	25,93 \$	1,37 \$	24,56 \$	22,68 \$	4,00 \$	18,68 \$
Monoparental	27,34 \$	1,44 \$	25,90 \$	23,90 \$	4,22 \$	19,68 \$
Familial	52,42 \$	2,76 \$	49,66 \$	45,82 \$	8,09 \$	37,73 \$

RÉGIME OBLIGATOIRE DE BASE D'ASSURANCE-VIE

La tarification diminue de 8 % et un congé de prime de 42 % est accordé.

Année	Prime payée par l'employé (% du salaire)	Congé de primes (% du salaire)	Total (% du salaire)
2006	0,093 %	0,081 %	0,174 %
2007	0,093 %	0,067 %	0,160 %

RÉGIME FACULTATIF D'ASSURANCE-VIE ADDITIONNELLE DE L'ADHÉRENT ET DU CONJOINT

La tarification diminue de 4,7 % et un congé de prime de 17 % est accordé. La diminution de tarification jumelée à un congé de prime plus important entraînent une **diminution de la part payée par l'employé de plus de 11 %**.

NOUVEAUTÉS

- Les primes des régimes d'assurance-salaire et d'assurance-vie sont garanties pour trois (3) ans. Seules les primes des régimes d'assurance-maladie varieront en 2008 et 2009.
- Nous avons été interpellés par un membre de l'Association relativement à la garantie pour les appareils thérapeutiques. Jusqu'à maintenant, **les pompes à insuline** étaient remboursables en vertu de la garantie « appareils thérapeutiques ». Or, suite aux représentations de l'Association auprès de l'assureur et du gouvernement, nous avons obtenu une amélioration significative au régime puisqu'à compter du 1^{er} janvier 2007, les pompes à insuline seront remboursables dans une garantie spécifique selon les modalités suivantes :

Frais couverts	Maximum de remboursement par personne assurée
Achat de la pompe	6 000 \$ par période de 60 mois
Frais d'entretien (tubulures et cathéters)	2 400 \$ par année civile

TARIFICATION 2007 POUR LES RETRAITÉS

RÉGIMES D'ASSURANCE-MALADIE (BASE ET ENRICHI)

La tarification globale diminue de 2,1 %. Toutefois, la tarification est balancée de nouveau selon l'expérience propre à chacun des groupes d'âge (moins de 65 ans, 65 ans ou plus et surprime). Les primes pour chacun des groupes d'âges varieront donc des pourcentages suivants :

• moins de 65 ans	0 %
• 65 ans ou plus	- 11,2 %
• surprime (la surprime est applicable pour les personnes de 65 ans ou plus qui conservent la garantie de médicaments chez SSQ plutôt qu'à la RAMQ)	+ 21,3 %

Un congé de prime de 10 % est accordé. Toutefois, la surprime n'est pas assujettie à ce congé.

RÉGIMES

	INDIVIDUELLE			MONOPARENTALE			FAMILIALE		
	Adhérent	Congé de prime	Total de la prime payable	Adhérent	Congé de prime	Total de la prime payable	Adhérent	Congé de prime	Total de la prime payable
Assurance-maladie – Régime DE BASE									
Moins de 65 ans	93,51 \$	9,35 \$	84,16 \$	120,57 \$	12,06 \$	108,51 \$	184,07 \$	18,41 \$	165,66 \$
65 ans ou plus	12,89 \$	1,29 \$	11,60 \$	16,40 \$	1,64 \$	14,76 \$	24,52 \$	2,45 \$	22,07 \$
Surprime pour les 65 ans ou plus ¹	206,53 \$	- \$	206,53 \$	206,53 \$	- \$	206,53 \$	413,05 \$	- \$	413,05 \$
Assurance-maladie – Régime ENRICHI									
Moins de 65 ans	126,31 \$	12,63 \$	113,68 \$	163,72 \$	16,37 \$	147,35 \$	253,32 \$	25,33 \$	227,99 \$
65 ans ou plus	34,54 \$	3,45 \$	31,09 \$	44,91 \$	4,49 \$	40,42 \$	67,07 \$	6,71 \$	60,36 \$
Surprime pour les 65 ans ou plus ¹	206,53 \$	- \$	206,53 \$	206,53 \$	- \$	206,53 \$	413,05 \$	- \$	413,05 \$

Les taux de primes n'incluent pas la taxe de 9 %.

¹ La surprime est applicable pour les personnes de 65 ans ou plus qui conservent la garantie de médicaments chez SSQ plutôt qu'à la RAMQ.

Pour l'adhérent qui atteint l'âge de 65 ans dans le courant de l'année, les modifications des primes et protections se feront le 1^{er} jour du mois qui coïncide avec son 65^e anniversaire ou qui le suit.

RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE

La tarification des régimes assurance-vie de l'adhérent retraité et assurance-vie additionnelle du conjoint de l'adhérent retraité est réduite de 4,1 %. De plus, un congé de primes de 8 % est accordé. La tarification du régime assurance-vie du conjoint et des enfants à charge de l'adhérent retraité n'est pas modifiée.





CHANTAL GIASSON
Conseillère en relations du travail

Le ministère de la Santé et des Services sociaux nous transmettait récemment de l'information concernant l'éventuel risque de pandémie. Selon les modèles de simulation retenus par le ministère en cas de pandémie grave, près de 20 000 salariés et professionnels du réseau de la santé et des services sociaux pourraient être atteints par la maladie en même temps. En cas de besoin accru, le personnel des établissements sera la première source de main-d'œuvre avant l'utilisation de ressources volontaires externes. Voici donc un bref résumé des conditions de travail applicables à ces ressources.

Les cadres des établissements devant effectuer en cas de pandémie des heures au-delà de l'horaire habituel de travail pourront réclamer le paiement ou la compensation de ces heures et ce, basé sur la notion de situation exceptionnelle visée par l'article 10 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux (Décret 1218-96).

Les cadres provenant de l'externe embauchés pour soutenir le personnel régulier des établissements seront considérés comme étant des cadres temporaires à durée déterminée, visés par l'article 2 du règlement précité.

Les cadres provenant de la Fonction publique (éducation, ministères, organismes, etc.) demeureront salariés de leur employeur d'origine et bénéficieront des conditions de travail applicables à leur secteur respectif.

En matière de santé et sécurité du travail, les mesures de protection du personnel régulier s'appliqueront à tous. Toutefois, il est à noter que le droit de refus visé par les articles 12 et suivants de la Loi sur la santé et la sécurité du travail s'appliquera en autant que le danger de contamination soit grave, réel et imminent, et qu'il ne mette pas en péril immédiat la vie, la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'une autre personne.

En terminant, les conditions de travail portant sur les matières locales visées à l'article 5 du règlement précité devront être définies par l'employeur.

Profitez-vous du pouvoir de négociation de l'AGESSS pour vos assurances ?

Depuis 1987, La Personnelle offre aux membres de l'AGESSS des produits d'assurances auto et habitation de première qualité à des prix de groupe vraiment avantageux.

Votre régime d'assurance de groupe connaît un grand succès :

- les membres de l'AGESSS détiennent à eux seuls plus de 2 220 polices en vigueur ;
- près de 97 % des membres assurés renouvellent leur contrat année après année.

Appelez dès maintenant pour une soumission auto ou habitation :

1 888 GROUPES
4 7 6 8 7 3 7

Ou demandez une **soumission auto en ligne** en tout temps à www.lapersonnelle.com/agesss

Faites vite !

Demandez une soumission avant le 31 décembre 2006 et vous serez automatiquement inscrit(e) au **Concours 52 000 \$** vous donnant la chance de **gagner 1 000 \$ par semaine pendant un an !**



ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX



laPersonnelle MC
Assurance de groupe auto et habitation

L'INTERMÉDIAIRE

Éditeur

L'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux
601, boul. Adoncour, bureau 201, Longueuil (Québec) J4G 2M6
Téléphone : 450 651-6000 Sans frais : 1 800 361-6526
Courriel : direction@agesss.qc.ca
Numéro de convention : 40051072

Président-directeur général
François Jean

Coordination
Paul Gagnon

Graphisme et édition électronique
Triomphe marketing et communication

Photographie
Collaborateurs

Impression
Les Impressions Gauvin & Harbour

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité exclusive de leurs auteurs et ne peuvent ainsi être assimilés à la position de l'Association des gestionnaires. Toute reproduction intégrale ou partielle peut être autorisée à la condition d'obtenir l'accord écrit de l'Association.



Laissez votre **REER collectif** vous mener à bon port!

Cotisez régulièrement à votre REER et mettez toutes les chances de votre côté pour profiter d'une **retraite confortable**.

Pour adhérer au **REER collectif**

dès aujourd'hui ou obtenir l'évaluation de vos besoins en matière d'épargne, n'hésitez pas à visiter notre site Internet à l'adresse suivante :

www.desjardinssecuritefinanciere.com/participant

ou à communiquer avec notre Centre de contact avec la clientèle en composant le **1 888 513-8665**.

Mettez le cap sur votre avenir!



Desjardins
Sécurité financière ^{inc.}

Conjuguer avoirs et êtres

™ Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

Épargne-retraite collective

Vie, santé, retraite

Séminaires de planification de la retraite

conçus spécialement pour le personnel de l'administration publique québécoise

Planifier votre retraite, c'est vous donner les moyens d'être l'artisan de votre transition personnelle et professionnelle pour enfin jouir d'une meilleure qualité de vie.

Planifier votre retraite c'est important!



Les séminaires, offerts par le Cégep Marie-Victorin en collaboration avec La Capitale, sont d'une durée de trois jours. Plusieurs conférenciers, chacun expert dans son domaine, traitent de tous les aspects importants à considérer pour faire de votre retraite, un projet réussi.

- > **Gérer ses affaires**: Les dépenses, les revenus de source publique et collective, la gestion de ses épargnes, le bilan et les aspects légaux.
- > **S'approprier la santé**: La santé, vivre c'est changer, vous avez le pouvoir sur votre santé.
- > **Vivre sa retraite**: Réussir dans la vie ou réussir sa vie, la vie de couple, les projets de retraite et la gestion de son temps.

Dates	Horaire	Lieux des séminaires
17-18-19 octobre	8 h 30 à 15 h 45	Cégep Marie-Victorin Pavillon Bélanger, local 210, 767, rue Bélanger Est, Montréal
1-2-3 novembre	8 h 30 à 15 h 45	La Capitale groupe financier Salle des ressources humaine, 625, rue Saint-Amable, Québec
15-16-17 novembre	9 h à 16 h 15	Cégep Marie-Victorin Pavillon Bélanger, local 210, 767, rue Bélanger Est, Montréal

Pour obtenir le formulaire d'inscription ou l'information complète sur le programme:

> Communiquez avec Michel Simard

Conseiller en formation et en planification de la retraite au Cégep Marie-Victorin

Téléphone: **514 278-3535**, poste 223

Sans frais: **1 800 700-0623**, poste 223

michel.simard@collegemv.qc.ca

> Internet

<http://formationcontinue.collegemv.qc.ca/retraite>



en collaboration avec



RÉDUCTION EXCLUSIVE AUX MEMBRES DE L'AGESSS

APPLICABLE SUR un séminaire de planification de la retraite

> Tarif régulier	288 \$ + tx
> Avec réduction aux membres de l'AGESSS	198 \$ + tx
> Tarif conjoint	135 \$ + tx

> Un rabais de **90 \$** <

Veuillez joindre ce coupon à votre formulaire d'inscription, disponible sur: <http://formationcontinue.collegemv.qc.ca/retraite>

